

Poubelles : situation de blocage annoncée

La grève s'installe selon FO. Un syndicat seul dans la lutte



Les poubelles ont tendance à vite déborder dès que les tournées ne sont plus effectuées. Et il faut aussi du temps pour que la situation retrouve, après la grève, son cours normal. / PHOTO DAVID ROSSI

Le syndicat FO Territoriaux, par la voix de son secrétaire général Patrick Rué, affirme que "la grève est en train de s'installer" dans le conflit des ordures ménagères. Hier, 40 camions sur 65 chargés de la collecte ne sont pas sortis des dépôts de la Cabucelle (15^e) et de Rabatau (8^e). "À la manière dont c'est parti poursuit-il, les choses peuvent durer un moment. Et avec Yves Moraine, on n'est pas en présence d'un médiateur mais d'un agitateur". Le patron de FO n'a pas beaucoup apprécié le langage de fermeté tenu par l'élu (LR) du Département (voir *La Provence* d'hier), ni ses critiques peu amènes lancées contre le syndicat. Aucune discussion n'a été entamée pour le moment avec la Métropole depuis l'annonce du début

du conflit, et aucune réunion n'est inscrite non plus sur le planning du syndicat. "Pourtant, les problèmes qui persistent, on les règle en une heure, si on a vraiment la volonté de les régler", persifle Patrick Rué qui veut garder une bonne dose d'optimisme en estimant que "la raison va l'emporter". Le syndicat sera-t-il assez puissant et convaincant pour mener à lui seul la bataille sans l'appui des autres syndicats?

"Nous avons obtenu en partie ce que nous avions demandé, on va veiller maintenant à ce que les accords qui ont été signés en décembre soient maintenant respectés", glisse au téléphone un représentant de l'Unsa, appelant chacun au sens des responsabilités, et voyant la riposte de FO comme la marque d'une or-

ganisation "piquée au vif".

Il faut comprendre par là la fin de l'hégémonie d'un syndicat "majoritaire" seul représentant des agents dans les discussions menées avec la Métropole. "Dans un contexte particulier, l'attitude actuelle n'est pas dénuée d'arrière-pensées", argumente le même syndicaliste. Il faudra attendre maintenant la fin du mois de février pour voir si le recours de la préfecture est utilisé contre les accords signés en décembre, comme l'y autorise la loi, dans un délai de deux mois.

"Le syndicat FO a réussi au moins une chose ces temps-ci, ose une autre voix discordante bien au fait des choses : se mettre toute la population marseillaise à dos".

Philippe FANER